

Dépistage organisé du cancer du sein

Pour qui ?

Pour les femmes de 50 à 74 ans.

Ce dépistage doit être effectué tous les deux ans.

Comment faire ?



1 - Je reçois un courrier de la CPAM

2 – Je prends RDV chez un radiologue :

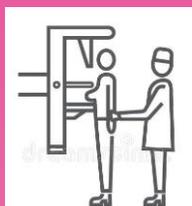
➤ 35 Rue du Docteur Griveaud 71600

Paray-le-Monial :

➤ 03 85 81 03 39

➤ 40 Rue de la Liberté, 71130 Gueugnon :

➤ 03 85 84 47 89



3 – Je réalise une mammographie



4- Le test est négatif :
je ferais le test de nouveau dans 2 ans



5- Le test est positif :
je dois réaliser des examens complémentaires

Pour vous aider : Vidéo réalisée par l'Inca
[:Dépistage des cancers du sein : pourquoi ? comment ? pour qui ? \(version sous-titrée\) - YouTube](#)

